ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE
CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Notre pays sort d'une crise qui l'a ébranlé au plus profond de lui-même.

Les Français, jusqu'ici uniquement soucieux des conditions de leur vie matérielle ont vu subitement apparaitre la menace de la désagrégation économique, du désordre et de la perte de nos libertés.

Dans un climat de relative tranquillité ("La France s'ennuie" écrivait, en avril, un commentateur politique) s'est brusquement produite une crise de civilisation que n'avait sans doute pas prévue le gouvernement, mais pas davantage l'opposition, la presse ou quiconque.

Des forces disparates se sont momentanément conjuguées pour mener un assaut destructeur : étudiants frénétiques, anarchistes et agitateurs en tous genres, états-majors de syndicats débordés par une base qu'ils ont dû pousser à l'action politique pour en garder le contrôle, partis politiques désavoués par la masse mais obligés de surenchérir pour se la concilier, etc . . .

Cette crise a révélé les excès d'un tel bouillonnement :

confusion totale des esprits,

atteintes flagrantes et déterminées à la liberté du travail,

procédés s'aggravant de jour en jour d'intimidation et de mise en condition de la population.

Cette crise a **surtout** révélé l'irresponsabilité des hommes politiques d'opposition emportés par un courant qu'ils n'avaient pas suscité, ils ont préféré par leur surenchère participer à la dislocation de notre économie dans le seul but de s'emparer du pouvoir.

Alors qu'il s'agissait avant tout de régler par des négociations le retour au calme et au travail, leur préoccupation essentielle était une compétition acharnée à se hisser à la première place qui, au demeurant, n'était pas vacante.

Face à ce déchainement et à ces appétits, l'attitude du gouvernement fut celle d'une grande tolérance, poussée à l'extrême limite, celle qui sied à un régime de liberté, suivie en fin de compte d'une fermeté attendue par les Français avec une inquiétude d'autant plus grande que la situation se dégradait.

Jusqu'au moment où l'autorité que le mandat du peuple confère au Président de la République a permis de conjurer le pire.

Ainsi, ces évènements **auront permis** de mettre à l'épreuve :

une opposition, impuissante à ordonner un mouvement qu'elle utilisait mais ne controlait pas, et à faire ainsi la preuve de sa maturité politique. Plus que jamais unie pour détruire, elle est plus que jamais divisée pour gouverner.

un régime qui, grace à la valeur du mandat présidentiel, a pu montrer sa solidité face à des évènements considérables.

Est-ce à dire que des erreurs ou des fautes n'avaient pas été commises ?

Oui sans doute, imputables au style et aux méthodes d'un gouvernement qui gagnerait à tenir davantage compte des différentes tendances de l'opinion représentée par le Parlement.

Ce fameux dialogue, mot dont on use et abuse tant, aurait pû, semble-t'il s'instaurer et s'entretenir entre les pouvoirs publics et ceux qui ont affaire à eux : syndicats, associations, organisations représentatives, etc . . .

La libéralisation du régime en matière d'information et d'amnistie aurait pû être poussée plus loin.

Des réformes rendues nécessaires n'ont pas été faites (mais la réforme des textes suffit-elle à réformer les esprits et les hommes ?).

Ce sont là des fautes ou des insuffisances inhérentes à l'extrême complexité de gouverner dans une période de changements si vastes et si rapides pour des hommes assaillis de problèmes urgents.

Il reste que l'actif de l'action gouvernementale l'emporte et de loin sur le passif.

Est-ce à dire que tout redeviendra comme avant ?

Non sans doute; cette crise aura permis de dégager une prise de conscience (c'est en quoi les crises sont salutaires).

pour les hommes au pouvoir, qui auront pû saisir la nécessité de ne jamais se couper des préoccupations immédiates du peuple.

pour l'opposition qui doit enfin se rendre compte que si elle veut rester digne de son rôle, tous les moyens ne sont pas bons, et qu'il ne lui est surtout pas permis de détruire la société pour démolir le gouvernement.

pour les syndicats et les groupes de pression qui doivent comprendre que l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers, et que les avantages obtenus ne doivent pas l'être sur le dos des autres, en particulier des catégories les plus défavorisées.

pour les citoyens enfin, qui doivent savoir que l'Etat, c'est eux, qu'il n'existe pas un Trésor Public lointain et inépuisable, mais seulement, des ressources qu'ils dégagent par leur travail et qu'il faut redistribuer de la manière la plus équitable possible et qu'un indispensable esprit de solidarité doit être à la base de toutes les revendications.

Pour toutes ces raisons (et bien d'autres encore) :

Il y a des institutions qui ont fait leur preuve. Il faut les conserver.

Il y a un Président de la République mandaté par le peuple. Il n'y a pas à remettre en question un vote aussi fondamental.

Il y a un gouvernement dont le chef a montré l'exemple de la solidité et de la fermeté. Il faut l'appuyer.

Dans un **esprit nouveau** une assemblée **nouvelle** doit permettre une action nouvelle :

ouverte à la confrontation des idées,
décidée à coopérer avec tous,
prête à étudier les propositions de l'opposition
déterminée à faire entendre les aspirations de la population.

Dans ce **cadre** et cette **perspective** je suis sûr qu'il est possible de participer efficacement à une entreprise nationale qui permette de promouvoir l'économie (après avoir réparé les lourdes conséquences de la crise), d'élargir la protection sociale et d'apporter la réconciliation et l'amnistie.

Intermédiaire naturel entre la population à laquelle il est intimement lié et les pouvoirs publics qu'il doit confronter, en permanence le parlementaire peut jouer un rôle irremplaçable pour améliorer les conditions de vie de tous.

C'est à quoi je m'emploierai si vous voulez m'élire.

C'est dans ce but que je sollicite vos suffrages.

Jean BONHOMME
Maire et Conseiller Général de Caussade

SUPPLÉANT
Joël LOYEZ
Montauban

Imp. SICA-EPI 82 - Montauban